



COLLEVILLE-MONTGOMERY

Rappel des règles de sécurité aux pêcheurs plaisanciers



■ Jacques Carémé et Alain Prioux du club La Collevillaise entourent Michel Siquot, Jean Trillest, trésorier du CD14 et président du club Trip Normand, Romain Defreitas et Fabrice Roncen

Le comité départemental des pêcheurs plaisanciers du Calvados (CD14), affilié à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de

France (FNPPSF), invitait les clubs adhérents samedi dernier afin de bien préciser les règles de sécurité en mer et les procédures de secours. Michel Siquot, président du

CD14, est satisfait du nombre de participants : "La gendarmerie maritime est là pour répondre aux questions des plaisanciers. En effet, il faut éviter que chacun interprète les règles à sa façon. Nous avons aussi un rôle de conseil et de proposition au sein des Comités de Façade Mer du Nord Manche Est par rapport aux règles de pêche lorsque celles-ci sont établies. Dans le cadre de la formation des adhérents, nous les emmènerons prochainement au CROSS de Jobourg qui coordonne les opérations de sauvetage afin que chacun sache optimiser ses messa-

ges de détresse. Enfin, nous publierons autour de la mi-juin, le "guide des bonnes pratiques" qui sera disponible dans les Offices de Tourisme et les clubs affiliés".

L'après midi a commencé avec de nombreuses questions posées à Romain Defreitas et Fabrice Roncen de la gendarmerie maritime. Ces derniers ont ensuite appris aux pêcheurs à lancer les fusées de détresse. L'après midi s'est terminé avec un exercice qui consistait à mettre à l'eau un canot de sauvetage et à regagner la plage.